FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Mastic Montage Échappement Firegum

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Mastic Montage Échappement Firegum
Numéro du produit	204202, 35LH, ES1R, FG1, FG1R, FG1SFR, FG1SKR, FG2C, FG5, FG6EIPR, FG6EIRR, FG6NLR, FG6R, FG6RUR, FG1NLR, 204203, 204204, 52042020107, 52042030031, 52042040031, FG2E, FG1RP, 741520, 6256640014335, 3256644801009, 3256644805007, 3256640002547, FG6RA, 52042031114, 52042041031, 52042040138, FG6EIPRA, YG1P, FG5SKR, FG1PL, FG1NLRP
Identification interne	35LH
Indications sur l'enregistrement REACH	Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit d'entretien automobile. Agent d'étanchéité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	A Holts Car Care Product Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com
Personne à contacter	Contact Email address: info@holtsauto.com
Fabricant	-

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	FR - INRS Tél :+33 (0)1.45.42.59.59 24hrs
Numéro d'appel d'urgence national	https://poisoncentres.echa.europa.eu/

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

Mastic Montage Échappement Firegum

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions de mise en garde
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

Mentions de mise en garde supplémentaires
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

The product does not contain any substance that is classified as PBT or vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Sodium Silicate **60-100%**

Numéro CAS: 1344-09-8 Numéro CE: 215-687-4

Classification
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

Ingestion NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin immédiatement.

Contact cutané Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Mastic Montage Échappement Firegum

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

Ingredients non dangereux

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Mastic Montage Échappement Firegum

Contrôles techniques appropriés	Pas d´instruction spécifique notée, mais une ventilation forcée peut être requise si la contamination de l´air excède le niveau acceptable.
Protection des yeux/du visage	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. EN374 Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex).
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte. Solide fibreux.
Couleur	Gris.
Odeur	Pas d'odeur caractéristique.
pH	Non applicable. Les solutions aqueuses sont alcalines.
Point d'éclair	not flammable°C
Densité relative	~2.5 bulk density @ °C

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec les acides.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Pas de données enregistrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Mastic Montage Échappement Firegum

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Pas d'information disponible.

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire sévère. Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.
Voie d'exposition	Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Informations toxicologiques sur les composants

Sodium Silicate

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	3 400,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	3 400,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	5 000,0

Mastic Montage Échappement Firegum

Espèces	Rat
ETA cutanée (mg/kg)	5 000,0

Ingredients non dangereux

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	5 000,0

Inhalation	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

Ingredients non dangereux

Écotoxicité	Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Mastic Montage Échappement Firegum

Méthodes de traitement des déchets	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
Classe déchet	List of Waste Code (Commission Decision 2000/532/EC): None relevant.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	Classification, Packaging and Labelling Regulations 1984. The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716). The Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (SI 2002 No. 2677) (as amended).
Législation UE	Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

Mastic Montage Échappement Firegum

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	01/08/2019
Révision	21
Remplace la date	17/08/2018
Numéro de FDS	11445
Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.